

Famille de Saily¹, seigneurs de Saint-Cyr-en-Arthies, dans le Vexin français, de 1558 à 1808

Le 3 avril 1558, Jean de Saily, écuyer, seigneur de Saily, licencié ès loi, lieutenant pour le roi du bailliage de Senlis en la ville à Pontoise², qui avait épousé en secondes noces, en 1521, Françoise de Dampont obtient la « garde noble », c'est-à-dire la tutelle et gestion des biens, des deux enfants restés vivants, sur neuf, issus de leur lit : aux seigneurs de Dampont succèdent les seigneurs de Saily.

Le blason de Saily



C'est ainsi qu'il apparaît, placé sur une clef de voûte, au croisement d'ogives de la nef de l'église.

¹ DOSSIERS BLEUS ; mémoires, notes et documents généalogiques, classés par ordre alphabétique de noms de personnes, au Cabinet des titres, dans le cours du XVIII^e siècle. De Saguez à Saintignon.

<http://archivesetmanuscrits.bnf.fr/ark:/12148/cc54511h/cd0e3662>

² Manuscrit XCV du 9/7/1529, cartulaire des cordeliers de Pontoise 152-1588, Ed. Sté historique du Vexin, Pontoise, 1923

Comment expliquer le motif des armoiries de Sailly, cette tête de butor arrachée ?

Selon le Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France ³, la figure du butor peut, marquer « qu'un ennemi supérieur en forces s'est laissé surprendre, et a été vaincu par son imprévoyance et son incapacité ». On aurait voulu ainsi garder la mémoire d'un fait d'armes ancien, qu'on aurait illustré sur ce blason. Ce qui est possible, Thibaut de Sailly ayant suivi le roi Philippe Auguste, pour une croisade en Palestine, en 1191.

Ce qui expliquerait les trois croisettes, symbole de participation à une croisade, qu'on retrouve souvent sur les armes de cette famille. Cette version des armes enrichies d'une fasce (bande horizontale) d'or, encore très simple de composition, pourrait, également, confirmer la noblesse de la famille depuis, au moins, le milieu du XII^e siècle. Ces armoiries sont encore celles de la famille au XVII^e siècle.



Mais aussi...

Le butor est un petit héron qu'on trouve dans des régions de roselières, zones humides où poussent des roseaux, où il niche volontiers, oiseau vigilant des lisières et des marais, au cri sourd et résonnant. Echassier aujourd'hui protégé en France : *Botaurus stellaris* ou butor étoilé est présent dans le Parc Naturel Régional du Vexin. Or le château de Sailly est bâti près de la rivière Montcient qui étale son lit en zone humide, avec ses tourbières et roselières.

Le butor étoilé, petit héron blasonnerait donc, tout simplement, le lieu d'origine de cette branche de la famille de Sailly.

Mais encore...

C'est dans les archives locales, proches que l'on trouve la meilleure hypothèse d'origine de ce symbole héraldique.



⁴Un lieu-dit de Vienne-en-Arthies, nommé *les Butords* : bute hors, bouter hors... Dans un patois véliocasse, presque normand, le son *ou* s'est avancé en *u*, les deux mots ont fusionné en un seul. Et nous retrouvons le *butor* du blason de Sailly : une armoirie parlante, où l'oiseau comme un rébus représente l'action héroïque des chevaliers d'antan : **celle de "bouter hors" l'adversaire, de repousser l'ennemi au-delà des limites du fief, conformément à la fonction défensive et territoriale qui caractérisait la noblesse locale au Moyen Âge.**

Ainsi, le rapprochement entre le toponyme *Butords* et le *butor héraldique* tout en relevant d'un simple jeu phonétique, renvoie à une même idée de protection du territoire, de garde des confins, et à

³ Nicolas VITON DE SAINT-ALLAIS, *Dictionnaire encyclopédique de la noblesse de France*, Paris, 1816

⁴ 3 P 781 - Etat de sections. 1820, Vienne-en-Arthies, AD 95

une tradition féodale où les noms, les armes et les lieux exprimaient la mission première du seigneur : tenir la frontière et en écarter la menace.

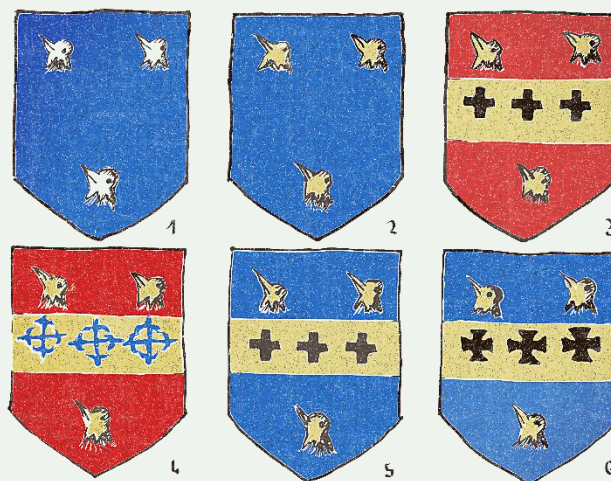
Evolution du blason

Il n'existe pas de représentation avant le XVII^e siècle, des armoiries étudiées, c'est avec le mariage de Jean Armand de Sailly (environ 1650-1687) petit-fils de Simon de Sailly et Marie de Vion que nous découvrons ces armes « d'azur à une fasce d'or accompagnée de trois têtes de butor arrachées de même posées deux en chef et une en pointe ».



Les armoiries de ces lignées de Beauce au Vexin français, pour la plupart, varient autour de ce même thème : change la teinte du champs (fond) de l'écu dont l'émail (couleur) est de gueule ou d'azur, c'est-à-dire rouge ou bleu ; change la teinte des meubles (objets figurants sur l'écu) de métal (couleur) or ou argent.

Les meubles sont trois têtes de butor dite « arrachées » posées aux trois angles du blason : deux en chefs et une en pointe ; change la couleur sable (noir) ou azur (bleu) et l'extrémité des croisettes.



1. D'azur à trois têtes de butor arrachées d'argent pour les de Sailly de la Boulaye en Beauce.
2. D'azur à trois têtes de butor arrachées d'or pour Henry de Sailly, seigneur d'Aigleville.
3. De gueule à la fasce d'or, chargée, de trois croisettes de sable et accompagnée de trois têtes de butor d'or pour le seigneur de Berval en Normandie.
4. De gueule à la fasce d'or, ch. de trois croix fleurdelisées d'azur et accompagnées de trois têtes de butor d'or, en Ile de France ⁵.

⁵ Nobiliaire universel de France : ou Recueil général des généalogies ...M. de Saint-Allais (Nicolas Viton) - 1874 -, Volume 6 page 213

5. D'azur à la fasce d'or chargée de trois croisettes de sable accompagnée de trois têtes de butor arrachées d'or, pour Gédéon René de Sailly, seigneur de Saint-Cyr-en-Arthies et de Pommereuil.
6. D'azur, à la fasce d'or chargée de trois croisettes alésées de sable, accompagnée de trois têtes de butor arrachées d'or pour Sailly de la Tilleuse ⁶.

La branche de la famille de Sailly qui nous intéresse possède l'écu d'azur accompagnée de trois têtes de butor arrachées d'or, qui s'est enrichi au cours du temps, tout d'abord, d'une bande horizontale (fasce) de même couleur jaune que les têtes de butor puis de croisettes de sable (noires) ⁷.

Les unions



Comme nous le voyons ci-dessus pour Jean Armand de Sailly, lorsqu'il épouse Jeanne de Guerry en 1669 ⁸, les armoiries de l'épouse sont accolées à celle de son mari. Pour toutes les alliances des couples de la seigneurie de Saint-Cyr en Arthies, il en est de même : les blasons de chacun.e.s restent entiers comme une fierté ou une nécessité qu'il en soit ainsi, accolés et jamais croisés.

Les derniers seigneurs de Saint-Cyr-en-Arthies

A la mort de Gédéon René de Sailly, le 3 décembre 1749, ses neveux et petits-neveux lui succèdent. Il semble que Messire Armand Louis François de Sailly d'Omeau, et ses ayants-droits, conservent le blason familial.

Lorsqu'en 1771, Jacques Armand François de Gogué de Moussonvilliers, devient le nouveau seigneur du village. Son aïeul est pourtant Simon de Sailly mais il porte un autre blason, « d'azur au cygne d'argent, au chef cousu de gueule, chargé de trois croisettes d'or » supporté de deux lions

⁶ JOUGLA DE MORENAS, *Grand armorial de France*, Ed. SGAF, Paris, 1948

⁷ VOLUMES RELIES du Cabinet des titres : recherches de noblesse, armoriaux, preuves, histoires généalogiques. Armorial général de France, dressé, en vertu de l'édit de 1696, par Charles D'HOZIER. (1697-1709). XXV Paris, III. page 156

⁸ Ibid. note 36.

lampassés, affrontés, l'un naissant à dextre, l'autre accroupi à senestre, sur une terrasse en prairie ; armoirie qu'on trouve en tête du plan terrier de la seigneurie.

